Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 42 (1913)

Heft: 13

Artikel: L'enseignement ménager [suite et fin]

Autor: Gremaud, Lucie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041352

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DERNIERS AVIS

1° L'horaire des trains utiles pour le congrès est le suivant :

Départ de Morat à 6 h. 39 ; arrivée à Fribourg à 7 h. 30.

Départ d'Estavayer à 6 h. 58 ; arrivée à Fribourg à 8 h. 15.

Départ de Montbovon à 6 h. 06 ; de Bulle à 7 h. 20 ; de Romont (train direct) à 8 h. 03 ; arrivée à Fribourg à 8 h. 33.

Départ de Romont (omnibus) à 6 h. 27 ; arrivée à Fribourg à 7 h. 25.

Départ de Châtel-Saint-Denis à 6 h. 29 ; départ de Palézieux à 6 h. 50 ; à partir de Romont, train direct de 8 h. 03.

Départ de Flamatt à 6 h. 32 ; arrivée à Fribourg à 7 h. 05.

2° A titre exceptionnel, le Comité a décidé de ne pas organiser, pour cette année, le cortège traditionnel. Le rendez-vous est donc fixé à 8 h. 40, dans la Collégiale de Saint-Nicolas.

3° Au sortir de l'office, les congressistes sont instamment priés de se rendre immédiatement à la salle de la Grenette, où aura lieu la séance de travail.

4° Prière instante de ne pas organiser de répétitions de chant pendant la matinée.

5° Lors de la discussion du sujet à l'étude, les instituteurs et institutrices auront les premiers la parole. Pour qu'il y ait un réel échange d'idées et beaucoup d'entrain, le temps consacré à chaque orateur ne dépassera pas cinq, et en tout cas, jamais dix minutes.

6° Pour agrémenter l'après-midi, un concert d'orgue, à Saint-Nicolas, est offert gratuitement aux participants.

7° Les cartes de banquet, (prix 2 fr. 50) seront en vente la matinée et aussi, au moment du banquet à l'entrée de la grande salle des Merciers.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

(Suite et fin.)

III

La famille et l'école sont des facteurs de propagande qu'il ne faudrait point négliger. Le concours de la famille se gagne par l'intérêt immédiat qu'elle retirera de l'école, par la formation pratique que nous donnerons à ses enfants. N'aurions-nous attiré qu'une poignée d'élèves, si ce petit groupement reçoit une bonne formation, les parents deviendront des partisans décidés qui nous mériteront de nouvelles sympathies.

Et l'influence de l'école primaire ne saurait être méconnue.

L'action de son dévoué personnel enseignant est féconde quand il s'agit d'encourager les jeunes apprentis, ouvriers ou artisans de demain, de susciter des vocations, de conseiller dans le choix d'une carrière. Figurons-nous que cette action s'exerce au profit des cours complémentaires ménagers et nous conviendrons aisément qu'elle aura une efficacité au moins égale. « De l'école au régiment » est le titre fort connu d'une œuvre post-scolaire; « De l'école au ménage » pourra servir de thème à méditer par nos institutrices primaires qui, en lui donnant la conclusion logique que chacun souhaite, rendront à leurs élèves un service signalé.

Dans l'école ménagère elle-même, il sera possible de provoquer des concours enthousiastes propres à lui attirer jusqu'aux plus réfractaires. Les élèves qui nous arrivent librement et qui nous restent fidèles sont des caractères. Pourquoi ne profiterions-nous pas de leur élan pour le bien en leur inspirant le rôle d'apôtre d'une idée dont elles comprennent toute l'importance? Les suffragettes d'outre-Manche se passionnent, dit-on, dans la revendication des droits civiques; plus sagement, nos élèves ménagères dépenseront leur juvénile ardeur à inspirer le noble devoir de servir le pays, en travaillant à la formation normale de la future mère de famille. L'hostilité à laquelle se heurte, ici ou là, notre école sera vaincue le jour où ses adhérentes se montreront vaillantes à la défendre, à en faire connaître les mérites et à favoriser son recrutement.

IV

Quel est maintenant le rôle qui incombe à l'institutrice? Il sera puissant ou nuisible selon le degré de ses qualités personnelles. Placez à la tête d'un cours complémentaire aimé et apprécié une directrice incapable, manquant de zèle, d'esprit d'initiative, des aptitudes techniques et didactiques voulues; bientôt l'institution s'atrophiera et, à l'entrain, à la vie de naguère, succédera le marasme précurseur du découragement et de la désertion. La situation inverse n'est point une utopie; elle se vérifie aussi pour l'honneur des institutrices qui comprennent leur mission et s'appliquent à la bien remplir. Le succès d'une école dépend donc de la formation de son personnel enseignant. Aussi est-ce garantir l'existence des établissements d'instruction domestique qu'accroître les exigences dans les examens d'admission au diplôme de maîtresse d'école ménagère. Que l'institutrice soit apte à l'enseignement, qu'elle possède une culture générale suffisante, des connaissances spéciales complètes et l'habileté manuelle

requise, voilà ce qu'on peut demander. Et quand vous l'aurez dotée de zèle, de dévouement, de persévérance, quand vous aurez orienté son esprit vers l'utile et le pratique, vous entreverrez avec sécurité et confiance l'avenir de l'école confiée à ses soins.

V

Nous n'avons garde d'omettre dans cette revue des influences qui peuvent et doivent s'exercer en faveur des établissements d'enseignement ménager, l'appui des autorités civiles et du clergé, le concours du public, ainsi que l'action de la presse. Ces facteurs réunis composeront, autour de nos écoles, une atmosphère de sympathie et de bienveillance qui en assureront l'essor et la vie.

L'école ménagère ne peut être gratuite absolument. On y prépare des repas dont la vente n'est pas toujours possible et dont l'emploi ne saurait être mieux indiqué qu'au profit des élèves. La dépense, de même que les frais d'autres cours, sont couverts par des écolages, par le minerval, selon le mot belge. Voici une sérieuse pierre d'achoppement que les comités s'efforcent, avec un zèle louable, d'enlever de la route que nos écoles ont à parcourir. La part des autorités à cette tâche est bien large, sans que soient exclus les dévouements individuels et collectifs, les concours de comités de membres protecteurs, de dames patronnesses et de tant d'autres organisations qu'on recrute si facilement, sous tous les cieux, lorsqu'il y a œuvre utile à soutenir et progrès social à réaliser. Que ces activités s'unissent pour affranchir les élèves pauvres du payement de la finance des cours, sous quelle forme qu'on la perçoive, et un grief puissant aura disparu du réquisitoire qui retentit un peu partout contre nos institutions ménagères.

Il me reste à définir ici le rôle d'un agent puissant, inlassable et universel. Indépendamment de l'opinion qu'il professe ou défend, un journal pourra rendre des services inappréciables à l'école ménagère en louant son but et en rappelant les obligations des familles à l'endroit d'une institution de défense et même de relèvement des foyers. Ce rôle, la presse devrait le remplir avec une ardeur continue puisqu'elle constitue la lecture de tous. Ce ne serait pas le seul mérite de nos écoles d'avoir rapproché, sur une même question, des adversaires irréconciliables en maints sujets et inspiré aux rédacteurs d'organes opposés, un accord unanime et propice au développement d'une œuvre populaire par excellence et qui intéresse, à tant de titres, la prospérité d'un pays.

VI

Est-ce assez? Peut-être si l'on ne rencontrait jamais l'hostilité invincible, la prévention déraisonnable et l'esprit réfractaire à tout progrès. Heureuses les contrées où l'idée de l'école ménagère groupe les bonnes volontés et exerce son action sur toutes les jeunes filles! Pourtant, dans ces pays fortunés, trop rares, hélas! ils ne seront jamais superflus les moyens que j'ai envisagés tour à tour pour généraliser les bienfaits d'une œuvre excellente et féconde.

En dépit d'une direction active, d'une émulation puissante, du concours empressé de la presse, des efforts convergents des autorités et du public, il y aura toujours des familles qui, avec ou sans raison, soustrairont leurs enfants à l'école ménagère. Au moment où j'écris ces lignes, je songe à une école qui, malgré tous les appuis, a vu des défections compromettre son avenir. Las de l'insuccès de sa propagande dans certains milieux indigents où l'idée d'une formation ménagère des jeunes filles devait être accueillie comme un bienfait, son comité proposa à l'autorité supérieure de décréter la fréquentation obligatoire. Cette suggestion reçut un accueil empressé; une loi fut votée et la régularité, l'universalité de la fréquentation forment, aujourd'hui, le principal élément du progrès de nos écoles. Les absences sont inscrites, les amendes sont perçues et, mieux encore, se raréfient de plus en plus. Est-ce à dire qu'il faille négliger les autres facteurs dont j'évoquais tout à l'heure l'utilité, puisqu'ils concourront à adoucir l'obligation dans ce qu'elle peut avoir de pénible et de vexatoire?

La famille restera ce qu'en fera la femme. Que la mère donc connaisse la mesure de sa mission; qu'elle soit préparée à la bien remplir; qu'elle possède des qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance, un savoir-faire pratique; qu'on la suppose ornée des vertus dont un poète et écrivain gantois déjà célèbre [1] a paré son beau « Portrait de femme »! Nos familles en seront plus heureuses et verront « s'augmenter peu à peu la surface de bonheur et de beauté de leur vie ». Et si, — me servant d'une autre pensée de l'auteur — « la moindre joie conquise et la moindre douleur abolie doivent être marquées au livre de l'humanité », ce même résultat acquis dans le cercle familial, grâce à nos écoles ménagères, justifiera notre droit d'affirmer qu'elles constituent un élément appréciable de paix et de prospérité sociales.

Lucie Gremaud.

[1] Maurice Mæterlinck : *Un double jardin.*